

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES (COMPTES ANNUELS)

LAURENT-PERRIER

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 22 594 271,80 €.
Siège Social : 32, avenue de Champagne 51150 Tours-sur-Marne.
335 680 096 R.C.S. Reims.

A. — Comptes sociaux.

I. — Bilan au 31 mars 2008.

(En millions d'euros.)

Actif	Notes	Exercices clos au 31 mars		
		2006	2007	2008
Immobilisations incorporelles		1,91	1,91	1,91
Immobilisations corporelles		0,08	0,16	0,28
Immobilisations financières		109,55	109,59	109,90
Autres immobilisations financières				
Actif immobilisé	1 & 2	111,53	111,66	112,08
Stocks et en cours				
Clients et comptes rattachés		0,29	0,29	0,01
Autres créances et comptes de régularisation	7	14,68	16,91	3,98
Valeurs mobilières de placement	3	3,11	1,29	6,44
Disponibilités		1,69	1,32	0,38
Charges constatées d'avance		0,03	0,02	0,02
Actif circulant		19,80	19,83	10,83
Total de l'actif		131,33	131,49	122,91

Passif	Notes	Exercices clos au 31 mars		
		2006	2007	2008
Capital	4	22,59	22,59	22,59
Primes d'émission, de fusion et d'apport		22,74	21,80	21,80
Réserve légale		3,72	3,72	3,72
Réserves statutaires		2,71	2,71	2,71
Réserves réglementaires		4,52	5,46	5,46
Report à nouveau		19,37	19,15	14,01
Résultat		5,70	2,52	5,52
Provisions réglementées		0,00	0,01	0,01
Total des capitaux propres	4	81,35	77,96	75,82
Autres fonds propres				
Provisions pour risques et charges	5	2,55	6,26	6,26
Emprunts et dettes financières	6	39,15	32,82	26,43
Fournisseurs et comptes rattachés		0,37	0,47	0,40

Dettes fiscales et sociales	7	2,01	5,68	1,60
Autres dettes et comptes de régularisation	7	5,89	8,30	12,40
Total des dettes		47,43	47,27	40,83
Total du passif		131,33	131,49	122,91

II. — Compte de résultat.

(En millions d'euros.)

	Notes	Exercices clos au 31 mars		
		2006	2007	2008
Chiffre d'affaires....		1,39	1,56	1,65
Reprise sur amortissements et transfert de charges				0,02
Autres produits		5,28	5,68	6,16
Total des produits d'exploitation		6,67	7,24	7,83
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Autres achats et charges externes		-1,49	-0,99	-0,94
Impôts taxes et versements assimilés		-0,10	-0,13	-0,13
Salaires et traitements	9	-0,87	-0,80	-1,09
Charges sociales	9	-0,65	-0,28	-0,43
Dotations aux amortissements		-0,02	-0,02	-0,02
Dotations aux provisions		-0,01	0,00	0,00
Autres charges		-0,38	-0,31	-0,34
Résultat d'exploitation		3,15	4,72	4,87
Produits financiers		4,84	5,19	6,11
Charges financières		-3,40	-5,45	-4,32
Résultat financier	10	1,44	-0,27	1,79
Résultat courant avant impôt		4,59	4,45	6,66
Produits exceptionnels		0,73	0,00	0,00
Charges exceptionnelles		-0,00	-0,00	-0,01
Résultat exceptionnel	11	0,73	-0,00	-0,00
Impôts sur le résultat	12	0,38	-1,93	-1,14
Participation des salariés				
Résultat net		5,70	2,52	5,52

III. — Proposition d'affectation du résultat à l'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2008 se montant à 5 516 334,36 €.

Affectation du résultat	
Bénéfice de l'exercice	5 516 334,36 €
Report à nouveau	14 006 207,52 €
Solde disponible	19 522 541,88 €

Sur le solde disponible, prélèvement de : 8 232 537,60 € au titre des dividendes à verser aux actionnaires (*).

Le compte « report à nouveau » passe à : 11 290 004,28 €.

Le dividende à répartir au titre de l'exercice est ainsi fixé à 1,4 € par action. Pour les personnes physiques, résidentes fiscales en France, le montant du dividende versé tiendra compte des prélèvements sociaux obligatoires depuis la loi de finance 2008. Il sera mis en paiement le 22 juillet 2008.

Il est d'ores et déjà précisé que lors de la mise en paiement des dividendes, le bénéfice correspondant aux dividendes non versés en raison des actions Laurent-Perrier détenues par la Société sera affecté au compte « report à nouveau ».

(*) En excluant les 65 477 actions Laurent-Perrier détenues par la Société au 31 mars 2008, sous réserve d'un complément à la hausse ou à la baisse d'actions d'autocontrôle.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue au 20 de l'article 158-3 du Code Général des Impôts.

Il est précisé que, pour se conformer aux dispositions de l'article 117 quater nouveau du Code Général des Impôts, issu de la loi de finances pour 2008 (loi 2007-1822 du 24 décembre 2007 parue au JO du 27 décembre 2007), et pour les revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% perçus à partir du 1er janvier 2008 :

— les prélèvements sociaux dus au titre de ces revenus seront prélevés à la source et déclarés directement par la société ;
— les personnes physiques fiscalement domiciliées en France (autres que des entreprises industrielles, commerciales, artisanales, agricoles, ou exerçant une profession non commerciale) peuvent opter pour le prélèvement à la source libératoire de 18%.

Les personnes qui optent ou qui ont opté pour le prélèvement libératoire de 18% ne peuvent pas, dans tous les cas, bénéficier de l'abattement de 40% pour tous les revenus distribués, encaissés ou à encaisser, au cours de l'année 2008. L'option doit être exercée auprès de la société au plus tard lors de chaque encaissement.

Affectation au compte « réserve pour actions propres ». — Une somme de 6 570 832,65 € correspondant à la valeur comptable des 65 477 actions propres détenues au 31 mars 2008 par la Société doit figurer au compte « réserve pour actions propres ». Pour atteindre ce montant, une somme complémentaire de 1 167 979,55 € est donc virée du compte « prime d'émission » au compte « réserve pour actions propres ».

A l'issue de cette opération, le compte « prime d'émission » passe donc de 21 740 843,97 € à 20 572 864,42 €.

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Dividende par action en euros
2004-2005	0,75
2005-2006	1,00
2006-2007	1,30

IV. – Annexe aux comptes sociaux au 31 mars 2008.

1. Règles et méthodes comptables. — Les comptes ont été établis conformément aux principes du plan comptable général et au code de commerce. Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

— continuité d'exploitation ;
— permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
— indépendance des exercices.

2. Méthodes et Règles d'évaluation.

2.1. Immobilisations incorporelles. — Les marques sont inscrites pour leur valeur historique. Le montant ne représente donc pas leur valeur intrinsèque. Les frais de dépôt et de renouvellement de marques et de recherche d'antériorité ne sont plus immobilisés depuis le 1er avril 2005 mais enregistrés en charge suivant l'avis 04-15 du Conseil national de la comptabilité.

2.2. Immobilisations corporelles. — Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations. Les amortissements sont calculés en fonction de la durée de vie estimée des immobilisations et selon le mode linéaire. Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

Agencements et aménagements des constructions	8 à 10 ans
Mobilier et matériel	5 à 10 ans

2.3. Immobilisations financières. — Elles sont inscrites pour leur valeur historique (valeur d'acquisition ou d'apport).

A la clôture de l'exercice, la valeur d'inventaire des titres est appréciée sur la base de la quote-part des capitaux propres détenus et compte tenu des plus-values latentes éventuelles et des perspectives de rentabilité.

Ainsi, si cette valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, les titres sont provisionnés.

2.4. Créances et dettes en devises. — Les transactions réalisées en devises sont converties au cours du jour de la date de transaction. Les soldes des actifs et passifs libellés en devises sont convertis au cours du jour de la clôture, les gains et pertes de changes latents résultant de ces conversions sont portés au bilan. Les pertes latentes font l'objet d'une provision pour risque.

2.5. Créances. — Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.6. Provisions pour risques et charges. — Les provisions constituées sont destinées à couvrir les risques et les charges nettement précisés quant à leur objet et que des événements survenus ou en cours rendent probables.

2.7. Retraites et autres engagements vis à vis du personnel. — Les montants des engagements en matière de pensions, de compléments de retraite et d'indemnités de départ en retraite sont mentionnés en engagements hors bilan et estimés sur la base d'évaluations actuarielles. Ces engagements ont été calculés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- taux d'actualisation : 5% ;
- taux de revalorisation annuelle des salaires : 3% ;
- âge de départ en retraite :

	Cadres	Agents d'encadrement, employés et ouvriers
Nés avant 1950	62 ans	60 ans
Nés après 1949	64 ans	62 ans

- taux annuel de démission :

	Cadres	Agents d'encadrement	Employés et ouvriers
Avant 40 ans	10%	3%	1%
De 41 à 50 ans	5%	3%	1%
Après 50 ans	0%	0%	0%

2.8. Critères d'appréciation retenus pour l'identification des opérations exceptionnelles. — Les opérations exceptionnelles comprennent les produits et les charges hors gestion courante de l'entreprise. Elles concernent soit des opérations de gestion soit des opérations en capital.

2.9. Autres informations. — La société établit par ailleurs des comptes consolidés en qualité de société tête de groupe ; les comptes annuels de la société sont donc inclus suivant la méthode de l'intégration globale dans ces comptes consolidés.

Analyse du bilan et du compte de résultat.

Tous les chiffres sont exprimés en millions d'euros.

Note. 1 – Valeur brute de l'actif immobilisé :

Valeurs brutes	Valeurs brutes à l'ouverture	Acquisitions	Cessions	Autres mouvements	Valeurs brutes à la clôture
Immobilisations incorporelles					
Marques	1,91				1,91
Frais dépôt & renouvellement marques					
Autres	0,06				0,06
Sous-total	1,97				1,97
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques	0,13	0,01			0,14
Autres	1,78	0,13			1,91
Sous-total	1,91	0,14			2,05
Immobilisations financières					
Participations	109,59	0,31			109,90
Autres immobilisations financières					
Sous-total	109,59	0,31			109,90
Total général	113,47	0,44			113,91

Détail du poste « participations » :

Participations		
Champagne Laurent-Perrier	2 900 289 act.	54,98
A.S.(Salon+Delamotte)	181 519 act.	9,86
Champagne de Castellane	94 666 act.	3,43
Grands Vignobles de Champagne	16 634 act.	1,39
Château Malakoff	2658 act.	38,99

S.C.Cot.Barrois	851 parts	0,13
S.C.Côt.Courteron	390 parts	0,06
S.C.Côt.Charmeronde	1 570 parts	0,24
SCEV Gds Monts	4 500 parts	0,07
SC Chamoé	1 620 parts	0,34
SC Côt. Louvière	1 160 parts	0,02
SCI Cuvilliers	229 parts	0,08
SC Dirice	60 parts	0,31
		109,90

Note 2. – Amortissements et provisions pour dépréciation :

Amortissements	Amortissements à l'ouverture	Dotations	Diminutions	Autres mouvements	Amortissements à la clôture
Immobilisations incorporelles					
Marques					
Autres	0,06				0,06
Sous-total	0,06				0,06
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques	0,12				0,12
Autres	1,63	0,02			1,65
Sous-total	1,75	0,02			1,77
Immobilisations financières					
Participations					
Autres immobilisations financières					
Sous-total					
Total général	1,81	0,02			1,83

Note 3. – Valeurs mobilières de placement. — Au 31 mars 2008, les valeurs mobilières de placement s'élèvent à 6,44 M€ et comprennent des actions propres détenues dans le cadre d'un plan d'options d'achat d'actions pour un montant de 5,84 M€ et d'un contrat d'animation de marché pour un montant de 0,73 M€. La valeur comptable de ces actions a été comparée au cours de Bourse moyen des 20 dernières séances précédant la clôture de l'exercice. Ce cours moyen de 98,32 € étant inférieur au prix de revient, une provision pour dépréciation de 0,13 M€ a été constatée.

Note 4. – Composition du capital social et variation des capitaux propres. — Le capital social est composé de 5 945 861 actions de valeur nominale de 3,80 €.

Montant au 31 mars 2007	77,96
Augmentation nette de capital	
Résultat de l'exercice	5,52
Distribution de dividendes	-7,66
Montant au 31 mars 2008	75,82

Note 5. – Provisions pour risques et charges :

Nature des provisions	Solde à l'ouverture	Dotations aux provisions	Reprises	Solde à la clôture
Risque sur stocks options	6,26	0,00		6,26
Autres	0,00			0,00
Total	6,26	0,00	0,00	6,26

La provision pour risque sur stocks options correspond à la différence entre :

1. Le prix d'attribution aux salariés et :

2. la valeur nette comptable des actions propres et le prix probable d'acquisition par l'entreprise pour les actions non encore achetées. Le prix probable d'acquisition retenu est le cours de clôture au 31 mars 2008.

Note 6. – Emprunts et dettes financières :

Échéance des dettes financières	Montant total	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
	26,43	6,59	19,84	0,00

Note 7. – Autres créances et autres dettes.. — Les autres créances s'analysent ainsi : Les autres dettes se composent des éléments suivants :

Les autres créances s'analysent ainsi :

Autres créances	Au 31 mars	
	2008	2007
Filiales – Intégration fiscale	2,06	3,45
Etat – acomptes IS		
Comptes courants – Sociétés du Groupe	1,70	13,29
Divers	0,22	0,17
Total	3,98	16,91

Dettes fiscales et sociales, autres dettes et comptes de régularisation	Au 31 mars	
	2008	2007
Dettes envers le personnel	0,16	0,16
Organismes sociaux	0,15	0,14
État- TVA et autres taxes	0,15	0,18
État- Impôt sur les sociétés	1,06	5,13
Filiales- Intégration fiscale	0,43	0,10
Comptes courants- Sociétés du Groupe	0,59	0,56
Comptes courants- Actionnaires	11,26	7,63
Divers	0,20	0,09
Total	14,01	13,98

Note 8. – Autres informations sur le bilan :

Postes du bilan	Montants concernant les entreprises liées	Montants correspondant à des charges à payer
Participations et créances rattachées	109,89	
Clients et comptes rattachés	0,03	
Autres créances	3,89	
Emprunts auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Fournisseurs et comptes rattachés		0,22
Dettes fiscales et sociales		0,25
Autres dettes	1,03	0,01

Note 9. – Charges de personnel. — Les frais de personnel de la société (charges sociales comprises) s'élèvent à 1,52 M€ contre 1,07 M€ pour l'exercice précédent.

L'effectif au 31 mars 2008 est le suivant :

Effectifs	Au 31 mars	
	2008	2007
Cadres	6	6
Agents de maîtrise	1	1
Employés	5	5
Ouvriers	2	2
Total	14	14

Note 10. – Produits et charges financières. — Le résultat financier est positif et s'analyse comme suit :

	Exercices	
	2007/2008	2006/2007
Produits		
Dividendes reçus	5,60	4,49
Produits financiers divers	0,51	0,69
Charges		
Dotation aux provisions.	-0,14	-3,72
Intérêts et charges assimilés	-1,89	-1,63
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-2,29	-0,10
Total	1,79	-0,27

La dotation aux provisions correspondait au risque sur stocks options en 2006/2007 (Note 5).

Note 11. – Produits et charges exceptionnels. — La charge de 5 K€ correspond à une dotation aux amortissements dérogatoires.

Note 12. – Impôts sur le résultat. — Les sociétés Laurent-Perrier, Champagne Laurent-Perrier, Champagne de Castellane, Laurent-Perrier Diffusion, Lemoine, Grands Vignoble de Champagne, A.S. et Château Malakoff sont membres d'un Groupe fiscalement intégré. Les conventions signées entre la société-mère et les filiales intégrées ont retenu la méthode de la neutralité ; l'impôt dû est comptabilisé par les filiales comme si elles étaient imposées séparément, la société-mère enregistre son propre impôt et l'économie ou la charge provenant de l'application du régime. Le groupe a poursuivi sa pratique antérieure, à savoir la non comptabilisation d'une dette latente d'impôt correspondant à l'impôt qui serait à verser à l'Etat si les filiales redevenaient bénéficiaires.

Ventilation de l'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel	M€	IS (en millions d'euros)	%
Résultat courant	6,66	0,52	8%
Résultat exceptionnel	-0,00	0,00	0%
I.S. sur le résultat de la société	-0,52		
Intégration fiscale : économie d'IS ou (Supplément d'IS)	-0,62	0,62	
Résultat	5,52	1,14	21%

Note 13. – Engagements hors bilan.

Engagements donnés. — Des nantissements d'actions ont été consentis afin de garantir les financements d'acquisitions ou d'augmentation de capital de sociétés pour un montant total de 39,0 M€.

Les engagements pris en matière d'indemnités de départ en retraite s'élèvent à 0,09 M€.

La société a souscrit un contrat de retraite sur-complémentaire à prestations définies au profit des cadres supérieurs. Ce contrat assure une rente brute de 10 à 15% du salaire des 12 mois précédant le départ en retraite. Les droits ne sont acquis qu'après la liquidation de la retraite de base. Les cotisations versées à l'organisme gestionnaire du contrat sont enregistrées dans les charges de personnel du groupe. La valeur actuelle des droits acquis est de 1,16 M€. Risque de taux : Le groupe est endetté à taux variable. Des outils spécifiques d'échange de taux sont mis en place pour un montant de 11 M€ à échéance au 13 février 2012.

Tableau-liste des filiales et participations :

Renseignements détaillés sur chaque filiale et participation dont la valeur excède 1% du capital de la société astreinte à la publication.	Capital	Informations financières		Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice)
		Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue (En %)	

1. Filiales (détenues à +de 50%)				
Champagne LAURENT-PERRIER	44 200 816 €	115 379 514 €	99,00	21 885 542 €
Société A.S.	698 638 €	15 713 914 €	98,70	3 242 969 €
Société Château Malakoff	5 865 200 €	16 838 773 €	99,70	2 338 046 €
SCEA DES COTEAUX DU BARROIS	253 840 €	37 983 €	50,96	28 370 €
SCEA DES COTEAUX DE CHARMERONDE	466 640 €	60 494 €	51,14	42 142 €
SCA DES COTEAUX DE COURTERON	116 128 €	31 100 €	51,05	30 757 €
SCEV DES GRANDS MONTS	132 000 €	25 285 €	51,15	23 017 €
STE CIVILE DE CHAMOE	246 240 €	6 593 €	100,00	5 865 €
STE CIVILE CUVILLIERS	3 450 €	8 183 €	99,57	7 968 €
SC DES COTEAUX DE LA LOUVIERE	34 500 €	8 941 €	50,44	8 378 €
SC DIRICE	9 600 €	56 500 €	100,00	20 661 €
2. Participations (détenues entre 10 et 50%)				
Champagne de CASTELLANE	5 547 970 €	8 776 301 €	26,00	2 747 899 €
GRANDS VIGNOBLES DE CHAMPAGNE	1 145 713 €	4 079 079 €	22,13	158 784 €

Renseignements globaux sur toutes les filiales et participations	Filiales		Participations	
	Françaises	Etrangères	Françaises	Etrangères
Valeur comptable des titres détenus				
Brute	105 072 933		4 821 929	
Nette	105 072 933		4 821 929	
Montant des prêts et avances accordés	1 697 543	0	0	
Montant des cautions et avals donnés				
Montant des dividendes encaissés	5 596 413			

V. — Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels.

(Exercice clos le 31 mars 2008).

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2008, sur :

— le contrôle des comptes annuels de la société Laurent Perrier SA tels qu'ils sont joints au présent rapport,

— la justification de nos appréciations,

— les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes ont été arrêtés par votre directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels. — Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification de nos appréciations. — En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

— La note 2.3 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la détermination de la valeur d'utilité pour la société de ses titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées dans la note ci dessus et leur correcte application, et nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques. — Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

— la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,

— la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci. En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Reims, le 29 mai 2008.

Les Commissaires aux comptes :

PricewaterhouseCoopers Audit :
Christian Perrier ;

Philippe Venet et Associés :
Philippe Venet.

B. — Comptes consolidés au 31 mars 2008.

I. — Bilan consolidé.

Actif	Notes	31 mars 2008	31 mars 2007
Goodwill	4.1	24,50	24,41
Immobilisations incorporelles nettes	4.2	4,43	3,59
Immobilisations corporelles nettes	4.3	134,88	120,20
Participations dans les entreprises associées	4.4	0,08	0,08
Actifs financiers non courants	4.5	3,89	2,76
Actif non courant		167,78	151,04
Stocks et en-cours	4.6	373,59	342,83
Créances clients	4.7	38,94	40,86
Autres actifs	4.8	17,97	13,48
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.12	7,62	11,93
Actif courant		438,12	409,10
Total de l'actif		605,90	560,14

Passif	Notes	31 mars 2008	31 mars 2007
Capitaux propres			
Capital	4.9	22,59	22,59
Réserves liées au capital		22,74	22,74
Réserve de réévaluation		22,88	20,37
Autres réserves		119,12	103,74
Ecart de conversion		-1,39	-0,16
Résultat part du groupe		34,63	30,20
Capital et réserves revenant aux actionnaires de la Société		220,57	199,48
Intérêts minoritaires		2,00	2,00
Total des capitaux propres		222,57	201,48
Passif			
Provisions pour risques et charges- part à LT	4.11	8,24	8,36
Dettes financières à long terme	4.12	233,48	225,90
Autres dettes à long terme	4.14	3,70	3,26
Passifs d'impôt différé	4.15	18,72	16,24

Passif non courant		264,14	253,76
Dettes financières à court terme	4.12	12,55	12,11
Fournisseurs		80,05	65,71
Dettes fiscales et sociales		12,02	15,03
Autres dettes		14,57	12,05
Passif courant		119,19	104,90
Total du passif		383,33	358,66
Total du passif et des capitaux propres		605,90	560,14

Les notes annexes listées en page 6 font partie intégrante des comptes consolidés.

II. — Compte de résultat consolidé.

(En millions d'euros, sauf résultat par action)	Notes	31 mars 2008	31 mars 2007
Chiffre d'affaires	4.16	249,43	236,65
Coût des ventes		-117,09	-115,95
Marge brute		132,34	120,70
Autres produits d'exploitation nets	4.17	0,64	1,40
Charges commerciales		-46,07	-45,60
Charges administratives		-20,88	-19,93
Résultat opérationnel courant		66,03	56,57
Autres produits opérationnels	4.19	0,21	0,44
Autres charges opérationnelles	4.19	-0,43	-0,35
Résultat opérationnel		65,81	56,66
Produits financiers		0,30	0,17
Coût de la dette financière nette		-11,86	-9,90
Autres charges financières		-0,68	-0,22
Résultat financier	4.20	-12,24	-9,95
Impôts sur les bénéfices	4.21	-18,83	-16,36
Part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		0,00	0,00
Résultat net		34,74	30,34
Résultat net : part des minoritaires		0,11	0,14
Résultat net : part du Groupe		34,63	30,20
Résultat net, part du Groupe par action (en euros)		5,88	5,11
Nombre d'actions		5 895 057	5 909 941
Résultat net, part du Groupe par action après dilution (en euros)		5,81	5,06
Nombre d'actions		5 959 496	5 969 664

Les notes annexes listées en page 6 font partie intégrante des comptes consolidés.

III. — Tableau des flux de trésorerie consolidé.

(En millions d'euros)	31 mars 2008	31 mars 2007
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat net des sociétés intégrées	34,74	30,34
Dotations nettes aux amortissements et provisions	4,10	4,21
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	0,27	-0,40
Charges et produits sans incidence sur la trésorerie	0,16	0,40

Quote part dans le résultat des mises en équivalence	0,00	0,00
Plus values de cession, nettes d'impôt	-0,03	-0,20
Capacité d'autofinancement après impôt	39,24	34,35
Charge d'impôt (y compris l'impôt différé)	18,83	16,36
Capacité d'autofinancement avant impôt	58,07	50,71
Impôt versé	-22,01	-12,93
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		
Stocks et encours	-30,90	-17,30
Créances clients	1,10	-1,20
Fournisseurs	14,85	5,41
Autres créances et autres dettes	-1,21	4,12
Flux nets de trésorerie générés par l'activité (A)	19,90	28,81
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-14,62	-5,68
Cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	0,15	0,41
Variation nette des autres immobilisations financières	-2,06	-0,85
Incidence des variations de périmètre		
Autres flux liés aux opérations d'investissement		
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement (B)	-16,53	-6,12
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Dividendes mis en paiements au cours de l'exercice	-7,75	-5,99
Vente (Rachat) d'actions propres	-7,34	1,86
Émission d'emprunts	35,24	5,59
Remboursement d'emprunts	-27,03	-19,81
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement (C)	-6,88	-18,35
Variation nette de la trésorerie (A+B+C)	-3,51	4,34
Trésorerie nette en début de période	11,62	7,34
Incidence des variations de cours de devises	-0,59	-0,06
Incidence des variations de périmètre et changement de méthodes de consolidation	0,00	0,00
Variation de trésorerie	-3,51	4,34
Trésorerie nette à la fin de la période	7,52	11,62
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7,62	11,93
Découverts bancaires	-0,10	-0,31
Trésorerie nette	7,52	11,62

IV. — Tableau de variation des capitaux propres consolidés.

(En millions d'euros sauf le nombre d'actions)	Nombre d'actions	Capital	Réserves liées au capital	Réserve de réévaluation	Actions propres	Réserves consolidées	Ecart de conversion	Total part du groupe	Minoritaires	Total
1er avril 2006	5 945 861	22,59	22,74	15,25	-2,78	110,44	-0,29	167,97	1,87	169,84
Couverture de la charge d'intérêt future										
Variation de valeur				0,28				0,28		0,28
Variation de valeur des terres à vignes				4,84				4,84	0,09	4,93
Passifs sociaux						0,06		0,06		0,06
Ecart de conversion							0,13	0,13		0,13
Variations de valeur reconnues directement en capitaux propres				5,12	-	0,06	0,13	5,31	0,09	5,40
Résultat 2006-2007						30,20		30,20	0,14	30,34
Total des charges et produits comptabilisés				5,12	-	30,26	0,13	35,51	0,23	35,74

Vente (Rachat) d'actions propres					1,86			1,86		1,86
Charges liées aux plans d'options						0,15		0,15		0,15
Dividendes versés						-5,92		-5,92	-0,08 1	-6,00
Variation de périmètre et autres						-0,09		-0,09	-0,02	-0,11
31 mars 2007	5 945 861	22,59	22,74	20,37	-0,92	134,85	-0,16	199,49	2,00	201,49
Couverture de la charge d'intérêt future										
- variation de valeur				-0,37				-0,37		-0,37
Variation de valeur des terres à vignes				2,87				2,87	0,16	3,03
Passifs sociaux						0,04		0,04		0,04
Ecart de conversion							-1,24	-1,24		-1,24
Variations de valeur reconnues directement en capitaux propres				2,51	-	0,04	-1,24	1,31	0,16	1,47
Résultat 2007-2008						34,63		34,63	0,11	34,74
Total des charges et produits comptabilisés						34,67	-1,24	35,94	0,27	36,21
Vente (Rachat) d'actions propres					-7,34			-7,34		-7,34
Charges liées aux plans d'options						0,19		0,19		0,19
Dividendes versés						-7,63		-7,63	-0,08	-7,71
Variation de périmètre et autres						-0,07		-0,07	-0,19	-0,26
31 mars 2008	5 945 861	22,59	22,74	22,88	-8,26	162,01	-1,39	220,57	2,00	222,57

V. — Notes annexes aux états financiers consolidés.

Les montants sont exprimés en millions d'euros sauf mention contraire.

1. Informations générales.

Le Groupe LAURENT-PERRIER exerce sa principale activité dans la production et la vente des vins de Champagne sous quatre marques principales, du milieu au haut de gamme.

LAURENT-PERRIER S.A. (Siège social : 32, avenue de Champagne 51150 Tours sur Marne et N°de SIRET 335 680 096 00021) est une société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, cotée à Euronext Paris.

Les états financiers consolidés du groupe LAURENT-PERRIER pour l'exercice clos le 31 mars 2008 ont été arrêtés par le Conseil de Surveillance du 27 mai 2008 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 9 juillet 2008.

Ils sont exprimés En millions d'euros, sauf indication contraire.

2. Principes comptables.

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont exposées ci-après.

2.1. Référentiel comptable retenu. — Les états financiers du Groupe LAURENT-PERRIER sont préparés en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'Union européenne.

Les états financiers consolidés au 31 mars 2008 sont établis suivant les principes et méthodes comptables identiques à ceux appliqués au 31 mars 2007. La norme IFRS 7- Instruments financiers : informations à fournir et l'amendement de la norme IAS 1- Présentation des états financiers – Informations à fournir sur le capital requièrent de fournir des informations relatives à l'importance des instruments financiers au regard de la situation et de la performance financières de l'entité, ainsi que des informations qualitatives et quantitatives sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels l'entité est exposée.

Par ailleurs, les interprétations suivantes étaient d'application obligatoire à partir de l'exercice 2007-2008 :

— L'interprétation IFRIC 7- Modalités pratiques de retraitement des états financiers selon IAS 29 : information financière dans les économies hyper inflationnistes précise les modalités d'application de IAS 29 quand une économie devient hyper inflationniste et, en particulier, la réévaluation des éléments non monétaires et la comptabilisation de l'impôt différé qui en résulte.

— L'interprétation IFRIC 8- Champ d'application d'IFRS 2 – Paiement fondé sur des actions requiert d'appliquer IFRS 2 à toutes transactions dans le cadre desquelles des instruments de capitaux propres sont émis, alors que la contrepartie reçue se révèle être d'une valeur inférieure à la juste valeur dudit paiement fondé sur des actions. Dans la mesure où les instruments de capitaux propres sont uniquement émis en faveur des employés dans le cadre du plan d'actionnariat salarié, cette interprétation n'a pas d'impact sur la performance ou la situation financière du Groupe.

— L'interprétation IFRIC 9- Réévaluation des dérivés incorporés précise que l'analyse du contrat pour déterminer s'il existe un dérivé incorporé et s'il doit être comptabilisé selon IAS 39 doit être effectuée lorsque l'entité devient pour la première fois partie prenante au contrat ou en cas de changement contractuel modifiant de manière significative les flux de trésorerie de ce contrat.

— L'interprétation IFRIC 10- Informations financières et dépréciation interdit la reprise d'une perte de valeur comptabilisée au titre d'une période intermédiaire précédente et portant sur un goodwill, un investissement dans un instrument de capitaux propres ou un actif financier comptabilisé au coût. IFRIC 10 s'applique de manière prospective à compter de la date de première application de la norme IAS 36 (concernant la dépréciation du goodwill) et de celle de la norme IAS 39 (relative aux dépréciations d'investissements dans des instruments de capitaux propres ou d'actifs financiers évalués au coût), en l'occurrence le 1er janvier 2004.

— L'interprétation IFRIC 11- IFRS 2 – Actions propres et transactions intra-groupe précise les modalités d'évaluation et de comptabilisation des instruments de capitaux propres de la société-mère octroyés aux membres du personnel d'une filiale.

Ces interprétations n'ont pas eu d'effet significatif sur les comptes du Groupe au 31 mars 2008.

Enfin, le Groupe LAURENT-PERRIER a décidé de ne pas appliquer par anticipation la norme IFRS 8- Secteurs opérationnels, qui remplace la norme IAS 14- Information sectorielle et adopte une approche fondée sur l'information dont dispose la direction pour identifier et évaluer les résultats des segments opérationnels. Cette norme est applicable à compter du 1er janvier 2009.

Le Groupe mène actuellement des analyses afin de mesurer l'effet éventuel de son application sur les états financiers.

2.2. Bases d'évaluation. — Les états financiers sont préparés selon le principe du coût historique, à l'exception des terres à vignes, des récoltes vendangées par LAURENT-PERRIER et de certaines catégories d'instruments financiers, qui sont évaluées à leur juste valeur. Les valeurs comptables des actifs et des passifs reconnus au bilan et qui font l'objet d'une couverture sont ajustées pour tenir compte des variations de juste valeur des risques couverts.

2.3. Utilisation d'estimations et d'hypothèses. — La préparation des états financiers nécessite que la direction du Groupe procède à des estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants d'actifs et de passifs inscrits au bilan consolidé, les informations relatives à ces actifs et passifs, les montants de charges et produits apparaissant au compte de résultat et les engagements relatifs à la période arrêtée. Les montants réels pourraient ultérieurement être différents des estimations ainsi retenues.

Ces hypothèses concernent principalement :

- les tests de dépréciation (hypothèses décrites au §2.10) ;
- les provisions pour passifs sociaux (hypothèses décrites au §4.12) ;
- les charges sur les stocks options (IFRS 2) ;
- la comptabilisation des couvertures en juste valeur (IAS 39).

2.4. Méthodes de consolidation. — Les filiales sont toutes les entités pour lesquelles le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, pouvoir s'accompagnant généralement de la détention de plus de la moitié des droits de vote. Les droits de vote potentiels sont pris en compte lors de l'évaluation du contrôle exercé par le Groupe sur une autre entité lorsqu'ils découlent d'instruments susceptibles d'être exercés ou convertis au moment de cette évaluation.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

Les transactions intra-groupe, les soldes et les profits latents sur les opérations entre sociétés du groupe sont éliminés.

Les pertes latentes sont également éliminées pour les actifs cédés à l'intérieur du groupe ; elles sont alors considérées comme un indicateur de perte de valeur.

Les entreprises associées sont toutes les entités dont le Groupe ne détient pas le contrôle, mais sur lesquelles il exerce une influence notable qui s'accompagne généralement d'une participation comprise entre 20% et 50% des droits de vote. Les participations dans les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et initialement comptabilisées à leur coût. La participation du Groupe dans les entreprises associées comprend le goodwill (net de tout cumul de pertes de valeur) identifié lors de l'acquisition.

Les profits latents sur les transactions entre le Groupe et ses entreprises associées sont éliminés en proportion de la participation du Groupe dans les entreprises associées. Les pertes latentes sont également éliminées, à moins qu'en cas d'actif cédé la transaction n'indique une perte de valeur.

Les méthodes comptables des filiales et des entreprises associées ont été modifiées lorsque nécessaire afin d'être alignées sur celles adoptées par le Groupe. Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes arrêtés au 31 mars.

2.5. Conversion des états financiers des filiales étrangères. — Les comptes des filiales utilisant une monnaie fonctionnelle différente de l'euro sont convertis en euros :

- aux cours de clôture pour les éléments d'actif et de passif ;
- aux cours moyens de la période pour les éléments du compte de résultat.

Les différences de change résultant de l'application de ces cours sont inscrites en capitaux propres, en « écart de conversion ».

2.6. Opérations en devises et couvertures de change. — Les opérations en devises étrangères réalisées par les sociétés consolidées sont converties dans leur monnaie fonctionnelle aux cours des devises à la date des opérations.

Les créances et dettes exprimées en devises étrangères sont converties aux cours de ces devises à la date de clôture. Les pertes et les gains de change latents résultant de cette conversion sont enregistrés :

- en résultat opérationnel courant pour les opérations commerciales d'achats et de ventes ;
- en résultat financier pour les opérations de nature financière.

Les pertes et les gains de change résultant de la conversion d'opérations ou créances et dettes intragroupe en devises étrangères, ou de leur élimination, sont enregistrés au compte de résultat, à moins qu'ils ne proviennent d'opérations de financement intragroupe à long terme pouvant être considérées comme faisant partie de l'actif net de la filiale : ils sont dans ce cas inscrits dans les capitaux propres, en « écart de conversion ».

Lorsque des instruments dérivés sont affectés à la couverture d'opérations commerciales en devises, ceux-ci sont comptabilisés au bilan à leur valeur de marché à la date de clôture. La variation de valeur de marché de ces instruments dérivés est enregistrée :

- en marge brute pour la part efficace de la couverture des créances et dettes inscrites au bilan à la date de clôture ;
- en capitaux propres, en réserve de réévaluation, pour la part efficace de la couverture de flux de trésorerie futurs, ce montant étant transféré en marge brute lors de la comptabilisation des créances et dettes objets de la couverture ;
- en résultat financier pour la part inefficace de la couverture.

2.7. Regroupements d'entreprises. — Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, conformément aux principes énoncés par IFRS 3 – Regroupements d'entreprises.

Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise sont comptabilisés à leur juste valeur.

La différence existant entre le coût d'acquisition et la quote-part acquise de la juste valeur des actifs et passifs à la date d'acquisition est comptabilisée au poste « goodwill », qui n'est pas amorti et qui fait l'objet de test de dépréciation dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié et au moins une fois par an (voir §2.10 infra).

Lorsque le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur des actifs et passifs identifiés, le goodwill négatif est immédiatement reconnu en résultat dans les « autres produits et charges opérationnels ».

2.8. Immobilisations incorporelles. — Seules les marques acquises, individualisables et de notoriété reconnue sont inscrites à l'actif, à la valeur déterminée lors de leur acquisition.

Les frais de dépôt de marque ou les frais pour développer une marque existante constituent des charges de l'exercice.

Le Groupe a qualifié ses marques principales comme des immobilisations incorporelles ayant une durée de vie indéfinie. Elles ne sont donc pas amorties, mais elles font l'objet d'une revue de leur valorisation lors de survenance d'événements susceptibles de remettre en cause leur valeur et, dans tous les cas, au minimum une fois par an. Lorsque leur valeur recouvrable, fondée sur les critères ayant prévalu lors de leur acquisition, s'avère inférieure de façon durable à leur valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée.

Les autres immobilisations incorporelles sont constituées essentiellement par des logiciels amortis sur leur valeur d'utilité, entre 1 et 8 ans.

2.9. Immobilisations corporelles. — A l'exception des terres à vignes, les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition, diminué des amortissements et des pertes de valeur, selon le traitement de référence de l'IAS 16 – Immobilisations corporelles.

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou, le cas échéant, comptabilisés comme un actif séparé s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à l'actif iront au Groupe et que le coût de l'actif peut être mesuré de manière fiable. Tous les frais de réparation et de maintenance sont comptabilisés au compte de résultat au cours de la période durant laquelle ils sont encourus.

Les terres à vignes sont évaluées à leur valeur de marché, conformément au traitement alternatif autorisé par IAS 16. La valeur de marché est déterminée à partir des valeurs « dominantes » publiées au Journal Officiel le plus récent.

Les valeurs « dominantes » utilisées à la clôture de l'exercice sont relatives aux données de l'année précédente pour des raisons d'indisponibilité des données de l'année en cours au moment de l'arrêt.

L'écart entre le coût historique et la valeur réévaluée est inscrit dans les capitaux propres en « Réserve de réévaluation ». Si la valeur de marché devient inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constatée en résultat du montant de la différence.

Les frais de plantation, considérés comme des agencements de terrains, sont comptabilisés selon la méthode du coût et amortis sur 25 ans. Il n'existe pas de juste valeur observable pour ces actifs. Enfin, il est constaté que la valeur de marché d'une terre à vigne varie peu selon qu'elle soit plantée ou non.

L'amortissement des autres actifs commence lorsque les actifs sont prêts à être utilisés. A partir de la date de mise en service du bien, les immobilisations corporelles sont amorties linéairement, selon une approche par composants, sur leur durée d'utilité :

Constructions et aménagements	10 à 50 ans
Installations techniques, matériel	4 à 30 ans
Autres :	4 à 20 ans

La valeur résiduelle des immobilisations est prise en compte dans le calcul des amortissements lorsqu'elle est jugée significative.

Les biens financés par un contrat de location-financement sont immobilisés lorsque ces contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens, sur la base de la valeur actuelle des loyers à verser ou sur la base de la valeur de marché si celle-ci est inférieure.

Les contrats de location dans lesquels les risques et avantages ne sont pas transférés au Groupe sont classés en location simple. Les paiements au titre des locations simples sont comptabilisés en charge de façon linéaire sur la durée du contrat.

2.10. Dépréciation des actifs à long terme. — Conformément à IAS 36 – Dépréciation d'actifs, le Groupe procède à l'évaluation de la recouvrabilité de ses actifs long terme selon le processus suivant :

— les actifs corporels et incorporels amortissables font l'objet d'un test de dépréciation s'il existe un indice de perte de valeur sur ces immobilisations ;
 — les actifs incorporels non amortissables et les goodwill font l'objet d'un test de dépréciation dès qu'un indice de perte de valeur est identifié et au minimum une fois par an.

Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur nette comptable à la plus élevée des deux valeurs suivantes : prix de vente net de coûts de sortie ou valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs qui seront générés par l'utilisation continue des actifs testés pendant leur période d'utilité et de leur cession éventuelle à l'issue de cette période. La Direction utilise à cet effet ses dernières prévisions de trésorerie établies sur 5 ans et détermine, à l'issue de cet horizon, une valeur terminale. L'actualisation est réalisée à un taux correspondant au coût moyen pondéré du capital du Groupe. Celui-ci intègre le taux de rendement attendu par un investisseur dans le secteur d'activité et la prime de risque propre au Groupe.

Les tests de dépréciation sont réalisés, selon les circonstances, individuellement sur les actifs, ou au niveau des unités génératrices de trésorerie (UGT) auxquelles ces actifs sont rattachés. Les UGT correspondent au plus petit groupe d'actifs homogènes générant des flux de trésorerie autonomes d'autres groupes d'actifs. Le rattachement des goodwill aux UGT est réalisé selon la manière dont la Direction du Groupe suit la performance des opérations et apprécie les synergies liées aux acquisitions.

Une dépréciation est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'actif.

Toute dépréciation du goodwill est alors définitive.

2.11. Titres de participation non consolidés et autres actifs financiers. — Les titres de participation dans les sociétés non consolidées sont initialement enregistrés à leur juste valeur. Ils sont ensuite valorisés à chaque clôture :

— à leur coût (net des dépréciations éventuelles), pour les participations dont la valeur n'est pas significative ;
 — à leur juste valeur, pour les participations qualifiées comme « actifs disponibles à la vente ». Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans une rubrique séparée des capitaux propres jusqu'à la cession effective des titres. Lorsque les circonstances permettent de conclure que la perte de valeur est définitive, celle-ci est comptabilisée en résultat financier.

Lorsque les participations restent valorisées à leur coût, notamment si leur juste valeur ne peut pas être évaluée de façon fiable, elles font l'objet d'un test de dépréciation. Dans ce cas, la valeur recouvrable est déterminée en fonction de la part du Groupe dans l'actif net, la rentabilité future attendue et les perspectives de développement de l'entité représentative de l'investissement.

Les prêts sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et font l'objet d'une dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur. Sur cette base, les prêts à long terme sans intérêt sont donc inscrits au bilan pour leur valeur actualisée. L'effet de la désactualisation constitue un produit financier.

Lorsqu'un nouveau prêt est octroyé, la différence entre la valeur actualisée et la valeur historique est reclassée en immobilisations incorporelles et est amortie sur la durée du prêt. L'amortissement constitue une charge financière.

2.12. Actifs non courants détenus en vue de la vente. — Un actif est classé en « actif détenu en vue de la vente » si :

— la vente est hautement probable dans un horizon raisonnable ;
 — ou l'actif est disponible en vue d'une vente immédiate dans son état actuel et un plan de vente de l'actif a été engagé par la direction.

Les actifs non courants détenus en vue de la vente sont classés sur une ligne particulière du bilan consolidé.

Conformément à IFRS 5- Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées, ces actifs sont évalués au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur valeur de marché diminuée des coûts nécessaires à la réalisation de la vente.

2.13. Stocks et en cours. — A l'exception des raisins récoltés par le Groupe dans ses propres vignes, les stocks sont évalués au prix de revient, sans que celui-ci puisse excéder la valeur nette de réalisation. La méthode de valorisation retenue est le coût unitaire moyen pondéré excluant les frais financiers. Les stocks de vins produits à partir des raisins récoltés par le Groupe dans ses vignes sont évalués en valeur de marché de la vendange concernée, comme si les raisins avaient été acquis. L'impact de cette évaluation est constaté au compte de résultat sur la ligne « Coût des ventes ».

Ces raisins propres ne sont valorisés au prix de marché que lorsque le groupe a une information sur le rendement et la valeur de marché de la récolte à venir ; en conséquence, au 31 mars, date de clôture de l'exercice, aucune valeur de marché relative à la récolte future n'est prise en compte dans les états financiers.

Les vins bloqués détenus pour le compte des livreurs (indisponibles avant une décision de déblocage émanant des organismes professionnels) sont valorisés aux coûts de pressurage et de vinification à l'exclusion de tout autre coût.

En cas de baisse significative du niveau d'activité à certains stades de production, il est pratiqué l'imputation rationnelle des frais fixes pour l'évaluation des stocks, afin de n'intégrer aucune charge de sous-activité dans le prix de revient des stocks.

Bien que le processus de vieillissement du champagne impose de conserver les stocks plus d'un an, ceux-ci restent classés dans l'actif courant conformément à la durée du cycle d'exploitation.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les marges réalisées sur les transactions entre sociétés consolidées sont neutralisées (à l'exception de celles reflétant la valeur de marché des raisins).

2.14. Clients et créances d'exploitation. — Les créances sont comptabilisées à la valeur nominale.

Elles ne sont comptabilisées pour leur montant actualisé que lorsque l'échéance est supérieure à un an et que l'effet de l'actualisation est significatif. Les provisions pour dépréciation des créances douteuses sont enregistrées lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée et qu'il est possible d'estimer raisonnablement le montant de la perte. L'identification des créances douteuses, ainsi que le montant des provisions correspondantes, est fondée sur l'expérience historique des pertes définitives des créances et l'ancienneté des créances. Le montant de la provision est comptabilisé en résultat en « Charges commerciales ». Lorsque la certitude est acquise qu'une créance douteuse ne sera pas récupérée, ladite créance et sa provision sont annulées par le compte de résultat.

2.15. Impôts différés. — Les impôts différés relatifs aux différences temporelles existant entre les bases taxables et les bases comptables des actifs et passifs consolidés sont constatés selon la méthode du report variable, aux taux votés ou quasiment votés à la date de clôture.

Les actifs d'impôt différé ne sont pris en compte que s'il est probable que l'entreprise pourra les récupérer dans un délai raisonnable grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours des exercices suivants.

Les impôts différés ne font l'objet d'aucune actualisation.

Les impôts éventuellement à la charge du Groupe sur les distributions de dividendes des filiales sont provisionnés dès lors que la décision de distribution a été prise formellement à la date d'arrêt des comptes. Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles et que les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale.

Tous les retraitements donnent lieu à reconnaissance d'impôts différés lorsque nécessaire.

La charge d'impôt est constatée au compte de résultat sauf si elle concerne des éléments qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres.

Dans ce cas, elle est aussi comptabilisée en capitaux propres.

2.16. Trésorerie et équivalents de trésorerie. — La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués par les liquidités et les placements disponibles à moins de trois mois, dont la valeur n'est pas soumise de manière significative à l'évolution de cours ou d'indices et les découverts bancaires. A défaut, ceux-ci sont présentés sur une ligne distincte du bilan. Les découverts bancaires figurent au passif courant du bilan, dans les « emprunts ».

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont évalués à la juste valeur, dont les variations sont constatées en résultat financier.

2.17. Actions propres. — Lorsqu'une des sociétés du Groupe achète des actions de la Société (actions propres), le montant versé en contrepartie, y compris les coûts marginaux directement attribuables (nets de l'impôt sur le résultat), est déduit des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société jusqu'à l'annulation ou la cession des actions.

En cas de vente ultérieure de ces actions, les produits perçus, nets des coûts marginaux directement attribuables à la transaction et de l'incidence fiscale afférente, sont inclus dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société.

2.18. Plans d'option d'achat et d'option de souscription d'actions. — Les plans d'achats d'actions sont accordés aux dirigeants et à certains salariés du Groupe.

Conformément aux dispositions de IFRS 2 – Paiements fondés sur des actions, les plans mis en place après le 7 novembre 2002 font l'objet d'une valorisation à la date d'attribution et d'une comptabilisation en charge de personnel sur la période d'acquisition des droits par les bénéficiaires, en général 4 ans. Cette charge, représentant la valeur de marché de l'option à la date de son attribution, est enregistrée en contrepartie d'une augmentation des réserves.

Compte tenu de leurs caractéristiques, les plans sont valorisés selon le modèle d'évaluation de Black & Scholes.

2.19. Engagements de retraite et autres avantages du personnel. — Le Groupe offre à ses employés différents régimes de retraite supplémentaire, indemnités de fin de carrière et autres avantages à long terme, en fonction des réglementations et usages en vigueur dans les pays d'exercice de l'activité. Les montants relatifs aux régimes à prestations définies font l'objet de provisions estimées sur la base d'évaluations actuarielles. Ces engagements sont calculés selon les principes de la norme IAS 19, utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Les principales hypothèses actuarielles retenues sont présentées au §4.12.

Le Groupe applique depuis l'exercice 2006/2007 l'amendement de IAS 19, selon lequel les écarts actuariels portant sur les avantages postérieurs à l'emploi et résultant de l'effet d'expérience et des changements d'hypothèses actuarielles sont comptabilisés directement en capitaux propres l'année de leur survenance en contrepartie de l'augmentation ou de la diminution de l'obligation.

Le coût des services passés résultant notamment de la modification éventuelle des droits prévus par un régime ou de l'élargissement du nombre de leurs bénéficiaires à compter du 1er avril 2004, est amorti sur la durée de service qu'il reste à accomplir par le personnel concerné.

2.20. Provisions pour risques et charges. — Le Groupe constate une provision lorsqu'il existe à la clôture une obligation vis-à-vis d'un tiers, résultant d'un événement passé, que la perte ou le paiement en découlant est probable et peut être raisonnablement évalué. Lorsque l'échéance de cette obligation est supérieure à un an, le montant de la provision est actualisé si son impact est significatif. Les effets de l'actualisation éventuelle sont enregistrés en résultat financier.

Au cas où ce passif n'est ni probable, ni ne peut être raisonnablement évalué mais demeure possible, le Groupe fait état d'un passif éventuel dans ses engagements hors-bilan.

2.21. Dettes financières. — A l'exception des instruments financiers dérivés, les emprunts et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti par application du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts sont classés en passifs courants, sauf lorsque le Groupe dispose d'un droit inconditionnel de reporter le règlement de la dette au minimum 12 mois après la date de clôture, auquel cas ces emprunts sont classés en passifs non courants.

2.22. Dividendes. — Les distributions de dividendes aux actionnaires de la Société sont comptabilisées en tant que dette dans les états financiers du Groupe au cours de la période durant laquelle les dividendes sont approuvés par les actionnaires de la Société.

2.23. Instruments financiers et dérivés. — Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour gérer et couvrir opérationnellement les risques de variation de taux de change et de taux d'intérêts. Le Groupe n'utilise pas d'instruments dérivés à des fins spéculatives.

Les instruments dérivés détenus par le Groupe et qualifiés comptablement de couverture au sens de la norme IAS 39 sont en majorité :

— pour la couverture de taux : des swaps de couverture de flux de trésorerie futurs (receveur Euribor 3M, payeur taux fixe) ;

— pour la couverture de change : des achats et ventes à terme fermes de devises.

La comptabilité de couverture prévue par la norme IAS 39 est appliquée de façon prospective. Les opérations de couverture font l'objet d'une documentation spécifique. Un test d'efficacité est effectué à chaque clôture.

L'efficacité de la couverture sur le plan comptable est vérifiée par le rapport des variations de valeur respective du dérivé et du sous-jacent couvert, ce rapport devant rester dans une fourchette comprise entre 80% et 125%.

En cas d'absence de relation de couverture ou pour la partie inefficace des couvertures, les variations de valeur des instruments dérivés sont enregistrées en résultat financier.

Au bilan, les instruments dérivés sont classés en autres créances ou autres dettes.

2.24. Reconnaissance des revenus. — Le chiffre d'affaires inclut les ventes de marchandises en gros à des distributeurs et agents, ainsi que les ventes au détail, qui sont constatées respectivement lors du transfert de propriété lors de l'expédition, ou lors de l'enlèvement par la clientèle.

Il est présenté net de toutes formes de remises et ristournes, y compris les sommes versées dans le cadre d'accords de coopération commerciale avec le distributeur, ainsi que des droits sur vins et alcools.

Compte tenu de leur caractère accessoire, seule la marge réalisée sur les ventes de produits intermédiaires et de prestations de services à caractère industriel est présentée dans le compte de résultat, sur la ligne « autres charges et produits d'exploitation ».

2.25. Résultat par action. — Le résultat de base par action est calculé à partir du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice, sous déduction des actions LAURENT-PERRIER auto-détenues inscrites en diminution des capitaux propres.

Le résultat net par action après dilution est calculé en ajustant le résultat net par action du Groupe et le nombre d'actions en circulation de l'effet dilutif de l'exercice des plans d'options ouverts à la date de clôture. La dilution rattachée aux options est déterminée plan par plan selon la méthode du rachat d'actions, en l'occurrence le nombre théorique d'actions rachetées au prix du marché (cours de fin d'exercice) à partir des fonds recueillis lors de l'exercice des options, en ne retenant que les plans dont le prix d'exercice est inférieur à la juste valeur de l'action.

2.26. Soldes intermédiaires du compte de résultat. — L'activité principale du Groupe consiste à produire et vendre des vins de Champagne sous quatre marques principales, du milieu au haut de gamme. Le résultat opérationnel courant provient de cette activité, qu'il s'agisse d'opérations récurrentes ou occasionnelles, principales ou accessoires.

Les autres produits et charges opérationnels comprennent le résultat d'opérations qui, en raison de leur nature et/ou leur fréquence, ne peuvent être considérées comme faisant partie des activités du Groupe.

Il s'agit en particulier des dépréciations éventuelles des actifs incorporels non amortis et des goodwill, ainsi que du résultat de cession d'actifs immobilisés ou d'entités consolidées s'il est significatif.

2.27. Tableau des flux de trésorerie. — Le tableau des flux de trésorerie consolidé est préparé en utilisant la méthode indirecte : celle-ci présente l'état de rapprochement du résultat net avec la trésorerie générée par les opérations de l'exercice. La trésorerie à l'ouverture et à la clôture inclut les disponibilités et autres instruments de placement, sous déduction des découverts bancaires ponctuels.

2.28. Information sectorielle. — Un secteur d'activité est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs d'activité. Un secteur géographique est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres environnements économiques dans lesquels le groupe opère.

L'information sectorielle présentée au §4.20 repose sur les secteurs géographiques suivis par la direction du Groupe pour l'analyse et le suivi de la performance opérationnelle. Le chiffre d'affaires est ventilé en fonction de la localisation des clients du groupe alors que les autres données sont basées sur l'implantation géographique des sociétés du groupe.

3. Principales opérations de l'exercice.

Aucune acquisition ni cession significative n'a été constatée au cours de l'exercice.

Une opération de restructuration interne a été réalisée à la date du 1er avril 2007 afin de simplifier les structures du Groupe :

La SARL Alain Mandois a été absorbée par la SARL Grands Vignobles de Champagne. Cette opération entre 2 sociétés détenues à 100% a été réalisée sur la base des valeurs comptables et n'a eu aucune incidence sur les comptes consolidés du Groupe.

Au cours de l'exercice précédent, les sociétés Jéroboam et Réhoboam exerçant leur activité au Japon ont été cédées, générant une plus value consolidée d'un montant de 0,51 M€.

4. Commentaires sur les comptes.

4.1. Goodwill.

4.1.1. Principaux goodwill :

(En millions d'euros)	Année d'acquisition	31 mars 2008 Net	31 mars 2007 Net
Titres de la SA Champagne Laurent-Perrier	1998	2,19	2,19
Titres de la SA Champagne de Castellane	1999	1,64	1,64
Titres de la SA Laurent-Perrier Suisse	2000	0,18	0,18
Titres de la SA A.S	2001	0,44	0,35
Titres Grands Vignobles de Champagne (ex SARL Alain Mandois)	2003	0,72	0,72
SA Château Malakoff	2004	19,23	19,23
SC Dirice	2005	0,10	0,10
Total		24,50	24,41

4.1.2. Mouvements de l'exercice. — L'augmentation du goodwill résulte du rachat d'actions de la société AS auprès d'actionnaires minoritaires.

4.1.3. Tests de dépréciation périodiques. — Les tests de dépréciation effectués sur les unités génératrices de trésorerie incluant des goodwill n'ont pas révélé de perte de valeur à comptabiliser. Les principales natures d'hypothèses utilisées pour déterminer les flux de trésorerie sont les suivantes :

- valeurs de marché du raisin et des terres à vignes ;
- évolution des ventes sur les marchés français, britannique et nord-américain.

Les principales hypothèses de taux utilisées sont les suivantes :

- taux de progression à long terme des ventes, au-delà de l'horizon de prévision à 5 ans : 1,5% ;
- taux d'actualisation : coût moyen pondéré du capital et de la dette. Le taux retenu au 31 mars 2008 est de 6,5% (au 31 mars 2007 : 6,4%).

Les calculs réalisés au 31 mars 2007 et au 31 mars 2008 ne mettent pas en évidence la nécessité de constater une dépréciation sur ces goodwill.

4.2. Immobilisations incorporelles. — La variation des immobilisations incorporelles par catégorie d'immobilisation s'analyse de la façon suivante :

Amortissements	Montants au 1er avril 2007	Dotations de l'exercice	Amort. sur éléments sortis	Autres mouvements	Montant au 31 mars 2008
Marques	0,00				0,00
Logiciels	1,50	0,12	-0,18		1,44
Autres					0,00
Total	1,50	0,12	-0,18	0,00	1,44
Valeur nette	3,59	-0,08	-0,00	0,92	4,43

Valeurs brutes (en millions d'euros)	Valeurs brutes au 1er avril 2006	Acquisitions	Cessions	Autres mouvements	Valeurs brutes au 31 mars 2007
Marques	3,29				3,29
Logiciels	1,78	0,15	-0,13		1,80
Autres					0,00
Total	5,07	0,15	-0,13	0,00	5,09

Amortissements	Montants au 1er avril 2006	Dotations de l'exercice	Amort. sur éléments sortis	Autres mouvements	Montant au 31 mars 2007
Marques	0,00				0,00
Logiciels	1,50	0,13	-0,13		1,50
Autres					0,00
Total	1,50	0,13	-0,13	0,00	1,50
Valeur nette	3,57	0,02		0,00	3,59

Le poste « marques » correspond aux seules marques Laurent-Perrier et Salon pour leur valeur historique. Ces marques sont considérées comme ayant une durée de vie indéfinie et les résultats des tests de valeur sont favorables.

4.3. Immobilisations corporelles.

4.3.1. Variation des immobilisations corporelles :

Valeurs brutes (en millions d'euros)	Valeurs brutes au 1er avril 2007	Acquisitions	Cessions	Autres mouvements	Valeurs brutes au 31 mars 2008
Terrains	86,66	0,06	-0,06	4,54	91,20
Vignobles	5,85		-0,02	0,10	5,93
Constructions	35,34	1,55	-0,03	0,19	37,06
Inst. techn. matériel et outillages	42,93	1,97	-0,18	1,27	45,98
Autres immobilisations corporelles	4,48	0,19	-0,17	-0,04	4,45
Immobilisations en cours	1,16	10,51	-0,09	-1,66	9,92

Total	176,42	14,28	-0,55	4,39	194,54
-------	--------	-------	-------	------	--------

Amortissements et provisions	Montants au 1er avril 2007	Dotations de l'exercice	Amort. sur éléments sortis	Autres mouvements	Montant au 31 mars 2008
Terrains	0,56				0,56
Vignobles	2,98	0,21	-0,01		3,18
Constructions	16,72	1,31	-0,00	-0,02	18,00
Inst. techn. matériel et outillages	32,27	2,18	-0,12	-0,06	34,27
Autres immobilisations corporelles	3,55	0,12	-0,16	-0,01	3,50
Immobilisations en cours	0,14	0,14	-0,14		0,14
Total	56,22	3,95	-0,43	-0,09	59,66
Valeur nette	120,20	10,33	-0,12	4,48	134,88

Valeurs brutes (En millions d'euros)	Valeurs brutes au 1er avril 2006	Acquisitions	Cessions	Autres mouvements	Valeurs brutes au 31 mars 2007
Terrains	79,21			7,45	86,66
Vignobles	5,78			0,07	5,85
Constructions	33,21	2,04		0,09	35,34
Inst. techn. matériel et outillages	40,24	2,37	-0,05	0,37	42,93
Autres immobilisations corporelles	4,80	0,19	-0,52	0,01	4,48
Immobilisations en cours	0,78	0,92		-0,54	1,16
Total	164,02	5,52	-0,57	7,45	176,42

Amortissements	Montants au 1er avril 2006	Dotations de l'exercice	Amort. sur éléments sortis	Autres mouvements	Montant au 31 mars 2007
Terrains	0,05	0,46		0,05	0,56
Vignobles	2,78	0,20			2,98
Constructions	15,46	1,26			16,72
Inst. techn. matériel et outillages	29,97	2,31	-0,02	0,01	32,27
Autres immobilisations corporelles	3,95	0,12	-0,52		3,55
Immobilisations en cours	0,14				0,14
Total	52,35	4,35	-0,54	0,06	56,22
Valeur nette	111,67	1,17	-0,03	7,39	120,20

Les terres à vignes ont fait l'objet d'une réévaluation :

(En millions d'euros)	31 mars 2007	Acquisitions/réévaluations	Cessions/virements	31 mars 2008
Valeur des terrains avant réévaluation				
Terrains autres que vignobles	4,22	0,06	-0,06	4,22
Terres à vignes				
Terres à vignes non réévaluées	13,73		-1,56	12,17
Terres à vignes réévaluées	42,40		1,56	43,96
Ecart de réévaluation des terres à vignes	26,31	4,54		30,85
Total	86,66	4,60	-0,06	91,20

Les réévaluations ont été enregistrées dans les capitaux propres en « Réserve de réévaluation » pour leur montant net d'impôt.

4.3.2. Locations simples. — La charge locative des exercices 2007-2008 et 2006-2007 s'analyse comme suit :

(En millions d'euros)	31 mars 2008	31 mars 2007
Loyers	2,00	1,79
Loyers conditionnels		
Sous-location		
Total charge locative	2,00	1,79

4.4. Participations dans les entreprises associées. — Les participations dans les entreprises associées représentent la quote-part de 49% de la SARL Pétret-MartINVAL au 31 mars 2008.

La quote-part du Groupe dans les résultats et les actifs de ses participations associées, dont aucune n'est cotée, est exposée ci-dessous :

(En millions d'euros)	2007-2008	2006-2007
Au 1er avril	0,08	0,25
Cession		-0,17
Ecart de conversion		
Autres variations de capitaux propres		
Au 31 mars	0,08	0,08

	% part.	Actifs	Dettes	Produits	Résultat
2007-2008					
SARL Pétret-MartINVAL	49%	0,05	0,03	0,03	0,01
2006-2007					
SARL Pétret-MartINVAL	49%	0,06	0,04	0,03	0,01

4.5. Actifs financiers non courants. — Les actifs financiers non courants sont détaillés ci-dessous :

(En millions d'euros)	31 mars 2008 Net	31 mars 2007 Net
Titres non consolidés		
Prêts	3,70	2,56
Autres	0,19	0,20
Total	3,89	2,76

Les prêts correspondent principalement à des prêts accordés à des partenaires viticulteurs ; les prêts à échéance à plus d'un an bénéficient de garanties. Ils font l'objet d'une actualisation au taux de marché équivalent de 4,1% (contre 4% pour l'exercice précédent), s'ils sont sans intérêt.

4.6. Stocks et encours :

(En millions d'euros)	31 mars 2008			31 mars 2007
	Brut	Provisions	Net	Net
Marchandises et produits finis	271,77		271,77	243,75
Matières premières et produits en cours	101,83	-0,01	101,82	99,08
Total	373,60	-0,01	373,59	342,83

La provision pour dépréciation concerne principalement des articles publicitaires. Son évolution est présentée dans le tableau ci-dessous :

(En millions d'euros)	31 mars 2008	31 mars 2007
Dépréciation des stocks au 1er avril	0,02	0,14
Dépréciation nette enregistrée en résultat	-0,01	-0,12
Autres variations		
Dépréciation des stocks au 31 mars	0,01	0,02

Afin de tenir compte du niveau de l'activité sur certains stades de production, le Groupe pratique l'imputation rationnelle des frais fixes pour la valorisation des stocks. Au titre de l'exercice 2007-2008, l'activité est considérée comme normale ; aucune charge de sous-activité n'est donc enregistrée dans le compte de résultat.

Le prix de revient des stocks inclut l'impact de la mise à la valeur de marché des raisins provenant des vignobles du groupe :

(En millions d'euros)	Exercice 2007/08	Exercice 2006/07
Mise à la valeur de marché des vendanges;	4,59	2,85
Effet de la sortie des stocks	-2,32	-0,28
Incidence sur le coût des ventes de l'exercice	2,27	2,57
Incidence sur la valeur des stocks à la clôture	10,04	7,77

4.7. Clients et créances rattachées :

(En millions d'euros)	31 mars 2008			31 mars 2007
	Brut	Provision	Net	Net
Client	40,08	-1,14	38,94	40,86
Total	40,08	-1,14	38,94	40,86

Il n'y a pas de concentration du risque de crédit au titre des créances clients en raison de leur nombre important et de leur implantation internationale. Le Groupe gère avec la plus grande prudence ses crédits aux clients et il n'a pas jugé utile de souscrire un contrat d'assurance crédit.

L'évolution des provisions pour dépréciation se présente ainsi :

(En millions d'euros)	31 mars 2008	31 mars 2007
Dépréciation des créances clients au 1er avril	1,23	1,21
Dépréciation nette enregistrée en résultat	-0,09	0,02
Autres variations		
Dépréciation des créances clients au 31 mars	1,14	1,23

Les dépréciations sont estimées sur une base individuelle suite à la constatation d'un risque avéré de défaut du client en question et sur la base des retards de paiement.

L'échéancier des créances qui ont fait l'objet d'une dépréciation est le suivant :

(En millions d'euros)	31 mars 2008	31 mars 2007
De 90 à 120 jours	0,15	0,06
Au delà de 120 jours	0,99	1,17
Délai moyen de règlement des clients (en jours)	69	70

4.8. Autres créances. — Les autres créances s'analysent ainsi :

(En millions d'euros)	31 mars 2008	31 mars 2007
État- Créances de TVA	8,11	4,57
État- Acomptes IS	0,08	
Charges constatées d'avance	1,82	1,68
Dérivés actifs de taux et devises	0,97	1,63
Divers	6,99	5,60
Total	17,97	13,48

Les créances ci-dessus sont toutes à échéance à moins d'un an.

Le poste « divers » comprend essentiellement des avances à des fournisseurs de raisins et vins.

4.9. Synthèse des actifs financiers :

(En millions d'euros)	Catégorie IAS 39	31 mars 2008	31 mars 2007
-----------------------	------------------	--------------	--------------

		Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Prêts	P&C	3,70	3,70	2,56	2,56
Dépôts	P&C	0,07	0,07	0,07	0,07
Autres	DàV	0,12	0,12	0,13	0,13
Total des actifs financiers non courants		3,89	3,89	2,76	2,76
Créances clients	P&C	38,94	38,94	40,86	40,86
TVA déductible et autres taxes sur les ventes	N/A	8,11	N/A	4,57	N/A
Autres créances	P&C	7,07	7,07	5,60	5,60
Instruments dérivés dans une relation de couverture	N/A	0,97	N/A	1,63	N/A
Charges constatées d'avance	N/A	1,82	N/A	1,68	N/A
Total des autres actifs courants		17,97		13,48	
Valeurs mobilières de placement	DFT	0,00		3,99	3,99
Disponibilités	P&C	7,62	7,62	7,94	7,94
Trésorerie et équivalents de trésorerie		7,62	7,62	11,93	11,93

(1) Méthode comptable spécifique aux relations de couverture

(2) Ne constitue pas un actif financier au sens de la norme IAS 39

Prêts et créances : P&C ;

Actifs financiers disponibles à la vente : DàV ;

Détenus à des fins de transaction : DFT ;

Juste valeur par le résultat sur option : JVR.

4.10. Capitaux propres.

4.10.1. Capital apporté :

	31 mars 2008	31 mars 2007
Nombre total d'actions	5 945 861	5 945 861
Nombre d'actions émises et entièrement libérées	5 945 861	5 945 861
Nombre d'actions émises et non entièrement libérées		
Valeur nominale en euros de l'action	3,80	3,80
Capital social en euros	22 594 272	22 594 272
Actions de la société détenues par le groupe	65 477	19 262

Le nombre total de droits de vote attachés aux 5 945 861 actions composant le capital est de 8 714 228 au 31 mars 2008 (8 762 233 au 31 mars 2007).

A la connaissance du Groupe Laurent-Perrier, il n'existe pas de pacte relatif au capital social. Par ailleurs, ni Laurent-Perrier, ni ses filiales ne sont soumis, en vertu de règles extérieures, à des exigences spécifiques en matière de capital.

4.10.2. Résultat par action :

	31 mars 2008	31 mars 2007
Actions ordinaires (*)	5 895 057	5 909 941
Effet dilutif des plans de rachat d'actions	64 439	59 723
Autre		
Nombre moyen pondéré d'actions	5 959 496	5 969 664

(*) Net de l'autodétention.

Résultat net par action (en euros)	31 mars 2008		31 mars 2007	
	Avant dilution	Après dilution	Avant dilution	Après dilution
Résultat avant impôt	9,09	8,99	7,90	7,82
Résultat net- part du groupe	5,88	5,81	5,11	5,06

4.10.3. Dividendes. — Le Groupe entend mener une politique constante de distribution de dividendes de l'ordre de 20 à 30% du bénéfice net consolidé (évalué selon les normes internationales) sous réserve que l'intérêt social de Laurent-Perrier le permette.

Les dividendes versés au cours des exercices 2006-2007 et 2007-2008 se sont élevés respectivement à 1,00 € et 1,30 € par action.

Lors de la prochaine assemblée des actionnaires en juillet 2008, il sera proposé un dividende de 1,40 € par action.

4.10.4. Plans d'options d'achat d'actions. — La situation des options en vie et le montant de la charge de l'exercice se présentent comme suit :

	Date d'attribution	Date d'exercice possible	Nombre d'options attribuées et non encore levées	Prix d'exercice des options
Plan N°1	11/06/99	12/06/04		33,00 €
Plan N°2	22/10/99	23/10/04		33,90 €
Plan N°3	31/03/00	31/03/05		30,63 €
Plan N°4	25/04/00	26/04/05		29,97 €
Plan N°5	01/04/01	31/03/06		29,62 €
Plan N°6	04/09/01	06/09/05	750	32,22 €
Plan N°7	26/03/02	27/03/06	6 450	27,66 €
Plan N°8	25/03/03	26/03/07	9 150	29,78 €
Plan N°9	30/03/04	31/03/08	31 650	28,70 €
Plan N°10	08/03/05	09/03/09	18 000	34,10 €
Plan N°11	14/03/06	15/03/10	25 000	50,38 €
Plan N°12	22/03/07	22/03/11	25 000	83,72 €
Plan N°13	18/03/08	19/03/12	34 200	98,98 €

Le prix d'exercice des options correspond à la moyenne des 20 derniers cours précédant la date d'attribution.

Conformément à IFRS 2, seuls les plans postérieurs au 7 novembre 2002 ont été valorisés. Compte tenu de l'étalement sur la période d'acquisition des droits, la charge au 31 mars 2008 est de 185 K€. Elle était de 153 K€ au 31 mars 2007.

Cette charge est évaluée selon la méthode de Black & Scholes avec les hypothèses suivantes :

	31 mars 2008	31 mars 2007
Volatilité	30%	19%
Taux de dividende normatif	2,00%	2,20%
Taux de « repo »	4,00%	1,75%
Décote d'illiquidité	0%	20%

4.10.5. Actions propres. — L'assemblée générale du 3 juillet 2003 a approuvé un programme de rachat de 386 480 actions.

Les programmes d'achat réalisés peuvent avoir diverses finalités : il peut s'agir d'opérations de rachat en vue de réduire la dilution, d'optimiser la gestion des capitaux propres de la société ou de couvrir les plans d'options d'achat d'actions.

Au cours de l'exercice 2007/2008, le nombre d'actions propres détenues par le Groupe présente une augmentation nette de 46 215 pour s'établir au 31 mars 2008 à 65 477. Cette variation a eu un effet négatif sur les capitaux propres pour un montant de 7 342 K€, qui s'analyse ainsi :

(En milliers d'euros)	
Variation de la valeur brute	-5 286
(Perte) profit sur cessions	-2 056
Variation nette des actions propres	-7 342

Au 31 mars 2007, le Groupe détenait 19 262 actions propres. Au cours de l'exercice 2006/2007, le nombre d'actions propres détenues par le Groupe avait diminué de 81 036. Cette variation avait eu un effet positif sur les capitaux propres pour un montant de 1 859 K€, qui s'analysait ainsi :

(En milliers d'euros)	
Variation de la valeur brute	1 825
(Perte) profit sur cessions	34
Variation nette des actions propres	1 859

4.11. Provisions pour risques et charges :

Nature des provisions	Solde au 1er avril 2007	Dotations	Utilisées	Devenues sans objet	Autres mouvements	Solde au 31 mars 2008
Engagements vis-à-vis personnel (*)	7,15	1,05	-0,65		-0,06	7,49
Provisions médailles du travail;	0,06	0,02	-0,04		0,03	0,07
Autres provisions	1,15	0,07	-0,09	-0,41	-0,05	0,68
	8,36	1,14	-0,77	-0,41	-0,08	8,24

(*) Voir paragraphe 4.11

Les autres provisions sont essentiellement constituées par des provisions pour risques commerciaux et pour litiges avec des fournisseurs.

4.12. Engagements de retraite et avantages assimilés. — Le montant des engagements du groupe Laurent-Perrier au titre des retraites et autres avantages au personnel s'élève à 7,49 M€, montant qui est entièrement provisionné au bilan selon les dispositions de l'amendement à IAS 19 « Avantages du personnel », qui a introduit l'option permettant de porter en capitaux propres les gains et pertes actuariels relatifs aux régimes à prestations définies. La charge nette constatée au compte de résultat est de 1,05 M€.

Ces provisions couvrent trois natures d'engagements :

— Les salariés des sociétés françaises reçoivent, lors de leur départ en retraite, une indemnité basée sur la convention collective du Champagne et dont le montant varie en fonction, notamment, de leur dernier salaire et des années d'ancienneté. Ces plans constituent des régimes à prestations définies au sens de la norme IAS 19. Ils ne font pas l'objet d'un financement spécifique.

Les engagements vis-à-vis du personnel (qui n'existent que pour les sociétés françaises) sont calculés selon une méthode rétrospective avec projection des salaires de fin de carrière. Les principales hypothèses actuarielles retenues au 31 mars 2008 sont les suivantes :

- Départ volontaire du salarié ;
- taux d'actualisation : 5% ;
- taux de revalorisation annuelle des salaires : 3% ;
- âge de départ en retraite :
- Cadres : 62 ans si le salarié est né avant 1950 et 64 ans s'il est né après 1949.
- Non cadres : 60 ans si le salarié est né avant 1950 et 62 ans s'il est né après 1949.
- taux annuel de démission :

	Cadres et personnel commercial du GIE Laurent-Perrier Diffusion	Agents d'encadrement et techniciens	Employés et ouvriers
avant 40 ans	10%	3%	1%
de 41 à 50 ans	5%	3%	1%
après 50 ans	0%	0%	0%

— table de mortalité : TH et TF 00.02.

Par ailleurs, le Groupe a souscrit un contrat de retraite sur-complémentaire à prestations définies au profit de ses cadres supérieurs. Ce contrat assure une rente annuelle brute de 10 à 15% du salaire des 12 mois précédant le départ en retraite. Les droits ne sont acquis qu'après la liquidation de la retraite de base. Ce plan constitue un régime à prestations définies au sens de la norme IAS 19. Il fait l'objet d'un financement spécifique sans recours, confié à un organisme extérieur.

Enfin, certaines sociétés françaises du Groupe apportent une aide à leurs anciens salariés retraités en prenant en charge une partie de leurs cotisations à la mutuelle santé.

Sensibilité aux variations du taux d'actualisation sur les engagements :

	+0,25%	- 0,25%
Indemnités de départ en retraite	-0,09	0,09
	-2,37%	2,46%
Mutuelle santé	-0,05	0,05
	-1,27%	1,32%

La variation des provisions pour retraite et avantages assimilés se détaille comme suit :

	2007-2008	2006-2007
Charge de la période	-1,05	-0,90
Prestations versées	0,36	0,57
Cotisations versées	0,29	0,29
Ecarts actuariels reconnus en capitaux propres	0,06	0,04
Ecart de conversion		

Total	-0,34	-0,00
-------	-------	-------

Les variations annuelles des engagements, de la valeur de marché des placements ainsi que des actifs et provisions correspondantes figurant au bilan des comptes consolidés s'analysent comme suit :

1. Réconciliation des éléments du bilan :

	31/03/08	31/03/07
Valeur actualisée des obligations non financées	7,28	7,10
Valeur actualisée des obligations financées	1,80	1,42
Valeur actualisée des obligations totales	9,08	8,52
Juste valeur des actifs de couverture de retraite (1)	0,59	0,27
Valeur nette des obligations	8,49	8,25
Coût des services passés non comptabilisés	1,00	1,10
Actif (Passif) net reconnu au bilan	7,49	7,15
2 Composantes de la charge nette comptabilisée en résultat		
Coût des services rendus	0,57	0,43
Coût financier (effet de l'actualisation)	0,40	0,39
Rendement attendu des actifs du régime	-0,01	-0,01
Coût des services passés	0,09	0,09
Effet des liquidations/réductions de régime		
Charge nette comptabilisée en résultat	1,05	0,90

(1) Répartition des actifs de couverture de retraite au 31 mars 2008 :

— Produits de taux : 76%.

— Actions : 16%.

— Autres : 8%.

3. Variation de la valeur actualisée des engagements :

	2007-2008	2006-2007
Valeur actualisée des engagements en début d'exercice	8,52	8,66
(Pertes) Gains actuariels reconnus en capitaux propres	-0,06	-0,04
Coût des services rendus	0,57	0,43
Coût financier (effet de l'actualisation)	0,41	0,39
Cotisations versées par les salariés	0,00	0,00
Prestations versées	-0,36	-0,92
Modification de régime		
Ecarts de conversion		
Autres (y. c. réductions/liquidations)		
Valeur actualisée des engagements en fin d'exercice	9,08	8,52

4. Variation de la juste valeur des actifs du régime :

	2007-2008	2006-2007
Juste valeur des actifs du régime en début d'exercice	0,27	0,32
Rendement attendu des actifs des régimes	0,03	0,01
Cotisations des salariés		
Cotisations de l'employeur	0,29	0,29
Prestations versées		-0,35
(Pertes) Gains actuariels reconnus en capitaux propres		
Modification de régime		
Variations de périmètre		

Ecart de conversion		
Autres (y. c. réductions/liquidations)		
Juste valeur des actifs du régime en fin d'exercice	0,59	0,27

5. Couverture financière au 31 mars :

	2008	2007
Valeur actualisée des engagements	-9,08	-8,52
Juste valeur des actifs des régimes	0,59	0,27
Effets des plafonnements d'actifs		
Eléments différés :		
Modification de régime non comptabilisée	1,00	1,10
(Passif) / Actif net comptabilisé au bilan	-7,49	-7,15

6. Analyse des écarts actuariels : (Pertes) Gains actuariels reconnues en capitaux propres.

	31 mars 2007	Exercice 2007/ 2008	31 mars 2008	Analyse des écarts sur l'exercice	
				Ecarts sur hypothèses	Ecarts sur expérience
Retraite supplémentaire	0,10	0,01	0,11	0,05	-0,04
Indemnité de départ en retraite	0,82	-0,28	0,54	0,02	-0,30
Mutuelle santé	-0,83	0,33	-0,50		0,33
	0,09	0,06	0,15	0,07	-0,01

Estimation de la charge de retraite pour l'exercice 2008/2009 et des rendements attendus :

Coût des services rendus	0,57
Coût des services passés	0,04
Rendement attendu des actifs	-0,01

4.13. Endettement et trésorerie. — La dette financière nette s'établit ainsi :

(En millions d'euros)	31 mars 2008	31 mars 2007
Dette financière à long terme	233,48	225,90
Dette financière à court terme	12,55	12,11
Dette financière brute	246,03	238,01
Dette financière brute après prise en compte des instruments dérivés	246,03	238,01
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-7,62	-11,93
Dette financière nette	238,41	226,08

La dette financière brute se ventile par nature de la façon suivante :

(En millions d'euros)	31 mars 2008	31 mars 2007
Emprunts auprès des établissements de crédit (crédits d'investissement)	53,38	63,50
Emprunts auprès des établissements de crédit (crédits d'exploitation)	180,10	162,40
Contrats de location-financement		
Dette financière à long terme	233,48	225,90
Emprunts auprès des établissements de crédit (crédits d'investissement)	11,88	11,24
Emprunts auprès des établissements de crédit (crédits d'exploitation)	0,01	0,09

Contrats de location-financement		
Découverts bancaires	0,11	0,23
Intérêts courus	0,54	0,55
Dette financière à court terme	12,54	12,11
Dette financière brute	246,02	238,01

4.14. Risque de liquidité. — Au titre de son endettement, le Groupe ne fait pas face à des échéances de remboursement significatives à court ou moyen terme. Les crédits d'exploitation sont constitués de lignes renouvelables.

L'échéancier des remboursements contractuels des dettes financières est le suivant :

(En millions d'euros)	31 mars 2008	31 mars 2007
Moins d'un an	12,54	12,11
De un à cinq ans	212,55	203,34
Plus de cinq ans	20,93	22,56
Total à rembourser (y compris les intérêts à payer à la clôture)	246,02	238,01
Intérêts à payer		
Total à rembourser (principal et intérêts)	246,02	238,01

4.15. Risque de contrepartie. — Les instruments financiers pouvant exposer le Groupe au risque de contrepartie sont principalement les créances clients, la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les instruments dérivés. Le risque de contrepartie concernant les créances clients est limité du fait du grand nombre de clients et de leur dispersion géographique en France et à l'étranger. Le risque maximum, correspondant à l'encours total du poste clients après prise en compte des garanties et pertes de valeurs enregistrées, s'élève à 38,9 M€ à la clôture et est détaillé en note 4.7 Créances clients.

Le risque de contrepartie concernant la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les instruments financiers de couverture est également limité par la qualité des contreparties en question qui sont exclusivement des établissements financiers de réputation internationale. L'encours s'élève à 8,6 M€ au 31 mars 2008 et correspond à la valeur nette comptable de l'ensemble de ces éléments.

Le risque de contrepartie maximum sur les autres actifs financiers du Groupe s'élève à 17 M€ et correspond essentiellement à des créances sur l'état (TVA), à des avances sur commandes en cours et à des charges constatées d'avance.

4.16. Instruments financiers.

4.16.1. Couverture de risque de taux. — L'analyse de la dette après la prise en compte des effets des instruments dérivés de taux d'intérêt se présente ainsi :

(En millions d'euros)	31 mars 2008	31 mars 2007
Taux variable non couvert (Euribor 3 mois+marge banque)	86,36	97,92
Taux variable plafonné	20,00	0,00
Taux variable swapé (taux moyen 3,81% +marge banque)	132,61	133,24
Taux fixe (taux moyen 5,41%)	7,05	6,85
Total	246,02	238,01

Des outils spécifiques d'échange de taux sont mis en place pour les crédits d'exploitation et les crédits d'investissement :

Crédits d'exploitation :

	Crédits d'exploitation à taux variable		Contrats de taux	Position nette après couverture
	Autorisés	Utilisés		
du 1/4/08 au 31 mars 2009	240,0 M€	177,4 M€	140,6 M€	36,8 M€
du 1/4/09 au 31 mars 10	240,0 M€		98,3 M€	
du 1/4/10 au 31 mars 11	240,0 M€		21,0 M€	

Crédits d'investissement. — Un montant global d'emprunts amortissables pour 58,2 M€ est à taux variable. Des outils d'échange de taux ont été mis en place à hauteur de 28,1 M€. Ces couvertures vont se réduire parallèlement à l'amortissement des emprunts couverts.

Sensibilité à la variation de taux d'intérêt. — Le taux d'intérêt effectif moyen du groupe était de 3,71% au 31 mars 2008 pour la partie couverte de son endettement (3,47% au 31 mars 2007).

Le groupe reste exposé à un risque de hausse des taux d'intérêts qui majorerait le coût de son endettement. Sur la base de la position nette après couverture sur le prochain exercice et en supposant une hausse de un point de base, le supplément de frais financiers serait de 0,67 M€.

— Crédits d'exploitation 0,37 M€ ;

— Crédits d'investissements 0,30 M€.

Ce montant est à rapprocher du coût de la dette financière de la période de 12 mois qui est de 11,86 M€.

4.16.2. Couverture de risque de change. — Sensibilité à la variation des taux de change.

En 2007-2008, 22,2% du chiffre d'affaires du Groupe sont libellés dans des monnaies autres que l'euro, dont près de 2,7% en dollar américain, 15,8% en livre sterling et 3,7% en franc suisse. En revanche, les dettes financières sont libellées exclusivement en euro. La monnaie de présentation des états financiers étant l'euro, le Groupe doit convertir en euro les actifs, passifs, produits et charges libellés dans d'autres monnaies que l'euro lors de la préparation des états financiers.

Les résultats de ces activités sont consolidés dans le compte de résultat du Groupe après conversion au taux moyen de la période.

Aussi, une appréciation de 5% de l'euro par rapport au dollar américain, à la livre sterling et au franc suisse se traduirait par une réduction du chiffre d'affaires de respectivement 0,3 M€, 1,9 M€ et 0,4 M€, la baisse du résultat opérationnel avant amortissements, autres produits et charges ne serait pas significative.

Une dépréciation de 5% de l'euro par rapport à ces mêmes devises se traduirait par une augmentation du chiffre d'affaires de respectivement 0,4 M€, 2,1 M€ et 0,5 M€, et la hausse du résultat opérationnel avant amortissements, autres produits et charges ne serait pas significative.

4.16.3. Analyse des opérations sur dérivés de taux et de change :

(En millions d'euros)	Juste Valeur			Au 31 mars 2007 Total	Nominal réparti par échéance au 31 mars 2008			
	au 31 mars 2008				moins d'un an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total
	Dérivés Actif	Dérivés Passif	Total					
Couverture de flux futurs :								
Change à terme		0,01	-0,01	0,02	0,64			0,64
Swaps de taux	0,67	0,11	0,56	1,12	0,35	115,97	2,82	119,14
Dérivés non qualifiés :								
Change à terme				0,05				
Swaps de taux	0,30	0,10	0,20	0,39	46,92			46,92
	0,97	0,22	0,75	1,58	47,91	115,97	2,82	166,70

Pour l'exercice 2007-2008, les montants comptabilisés directement en résultat se sont élevés à -0,21 M€ pour le taux et -0,06 millions pour le change. Pour l'exercice 2006-2007, les montants comptabilisés directement en résultat s'élevaient à 0,35 M€ pour le taux et 0,05 millions pour le change.

4.17. Autres dettes à long terme. — Les autres dettes financières correspondent à la participation des salariés :

(En millions d'euros)	31 mars 2008	31 mars 2007
Moins d'un an	0,60	0,58
De un à cinq ans	3,10	2,68
Plus de cinq ans		
Total	3,70	3,26

La partie à moins d'un an figure au passif courant dans le poste « autres dettes ».

4.18. Synthèse des passifs financiers :

(En millions d'euros)	Catégorie IAS 39	31 mars 2008		31 mars 2007	
		Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Dettes financières y compris intérêts courus	CA	246,03	246,03	238,01	238,01
Dettes fournisseurs	CA	80,05	80,05	65,71	65,71
Dettes au personnel et charges sociales (2)	N/A	8,82	N/A	8,19	N/A
TVA à payer et autres taxes sur le chiffre d'affaires	N/A	2,14	N/A	1,60	N/A
Dérivés passifs de taux		0,22	N/A	0,06	N/A
Associés créditeurs		11,36	N/A	7,68	N/A
Autres dettes	CA	4,05	N/A	9,55	N/A
Total des autres dettes		26,59		27,08	

(1) Méthode comptable spécifique aux relations de couverture

(2) Ne constitue pas un actif financier au sens de la norme IAS 39

Passifs financiers au coût amorti : CA.

Détenus à des fins de transaction : DFT.

Non applicable : N/A.

4.19. Impôts différés. — Le montant net des impôts différés par nature se présente comme suit :

(En millions d'euros)	31 mars 2008	31 mars 2007
Réévaluation des terres à vignes	12,50	10,94
Réévaluation d'actifs corporels	3,08	3,17
Réévaluation d'actifs incorporels	0,78	0,83
Mise à la valeur de marché de marché de la récolte	2,03	1,56
Elimination des marges en stock	-1,73	-1,13
Elimination de la provision sur actions propres	2,98	2,22
Instruments financiers	0,26	0,54
Provision pour hausse de prix	0,53	0,06
Amortissements dérogatoires	1,30	1,03
Avantages du personnel	-2,58	-2,46
Autres (1)	-0,43	-0,52
Total	18,72	16,24
Rapprochement avec le bilan :		
Actif d'impôt différé		
Passif d'impôt différé	18,72	16,24
Total net	18,72	16,24

(1) L'essentiel de la rubrique « Autres impôts » est représenté notamment par des différences temporaires entre le résultat fiscal et le résultat comptable.

4.20. Information sectorielle par zones géographiques :

(En millions d'euros)	31 mars 2008	31 mars 2007
Chiffre d'affaires (par localisation des clients)		
France	81,76	83,14
Europe	119,78	116,12
Autres pays du monde	47,89	37,39
Total consolidé	249,43	236,65
Résultat opérationnel courant (*)		
France	61,99	54,17
Europe	4,05	2,39
Autres et éliminations	-0,01	0,01
Total consolidé	66,03	56,57
Actif du bilan (*)		
France	592,82	549,00
Europe	12,11	11,14
Autres et éliminations	0,97	0,00
Total consolidé	605,90	560,14
Investissements (immobilisations corporelles et incorporelles) (*)		
France	14,51	5,64
Europe	0,11	0,04
Autres et éliminations		
Total consolidé	14,62	5,68

Passif (hors capitaux propres) (*)		
France	378,03	355,23
Europe	4,34	3,43
Autres et éliminations	0,96	0,00
Total consolidé	383,33	358,66

() Par zone géographique d'implantation des sociétés du groupe.*

Le Groupe exerce une seule activité qui consiste en la production et la distribution des vins de Champagne : aucune information sectorielle par secteur d'activité n'est donc donnée.

4.21. Autres produits d'exploitation nets. — Ils se décomposent ainsi :

(En millions d'euros)	31 mars 2008	31 mars 2007
Marge sur produits intermédiaires et prestations de services	-0,02	1,48
Produits de change sur opérations d'exploitation ;	0,98	0,57
Pertes de change sur opérations d'exploitation	-0,32	-0,65
Autres produits d'exploitation nets	0,64	1,40

La marge sur les autres produits intermédiaires et prestations de services se ventile comme suit :

(En millions d'euros)	31 mars 2008	31 mars 2007
Produits intermédiaires		
Chiffre d'affaires	12,75	5,79
Coûts des ventes	-13,82	-5,51
Marge	-1,07	0,28
Prestations de services		
Chiffre d'affaires	4,10	4,42
Coûts des ventes	-3,05	-3,22
Marge	1,05	1,20
Marge consolidée	-0,02	1,48

4.22. Frais de personnel. — Les frais de personnel (y compris charges sociales, participation, intéressement et engagements de retraite) sont répartis entre les différentes fonctions de la façon suivante :

(En millions d'euros)	31 mars 2008	31 mars 2007
Coûts des ventes	11,96	12,62
Charges commerciales	14,80	12,65
Charges administratives	9,64	8,40
Total	36,40	33,67

Ils s'analysent de la façon suivante :

(En millions d'euros)	31 mars 2008	31 mars 2007
Salaires et charges sociales	35,56	33,00
Charges de stock option	0,18	0,15
Charges de retraite- régimes à prestations définies	0,66	0,52
Autres avantages du personnel		
Total	36,40	33,67

4.23. Autres produits et charges opérationnels :

(En millions d'euros)	31 mars 2008	31 mars 2007
------------------------------	---------------------	---------------------

Autres produits opérationnels		
Cessions immobilisations	0,16	0,41
Autres produits	0,05	0,03
Total	0,21	0,44
Autres charges opérationnelles		
Valeurs résiduelles des immobilisations cédées	0,19	0,21
Autres produits	0,25	0,14
Total	0,44	0,35

4.24. Résultat financier :

(En millions d'euros)	31 mars 2008	31 mars 2007
Coût de la dette financière brute	11,86	9,91
Produits de la trésorerie	-0,30	-0,19
Coût de la dette financière nette	11,56	9,72
Part inefficace des couvertures de change	0,27	-0,40
Autres, nets	0,40	0,63
Autres produits et charges financiers	0,67	0,23
Résultat financier	12,23	9,95
Eléments comptabilisés directement dans les capitaux propres		
Ecart de conversion	-1,24	0,13

Les charges financières nettes ci-dessus intègrent les éléments suivants qui résultent d'actifs et de passifs qui ne sont pas enregistrés à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat :

Produits d'intérêts sur les actifs financiers	-0,30	-0,19
Charges d'intérêts sur les passifs financiers	11,86	9,91

4.25. Charge d'impôt. — La charge d'impôt et le taux effectif d'imposition s'analysent comme suit :

(En millions d'euros)	31 mars 2008	31 mars 2007
Impôts courants	17,74	15,85
Impôts différés	1,09	0,51
Charge totale d'impôt	18,83	16,36
Résultat avant impôt	53,57	46,70
Taux d'imposition effectif	-35,1%	-35,0%

L'écart entre le taux d'imposition théorique – taux légal applicable aux sociétés françaises – et le taux d'imposition effectif constaté dans les états financiers consolidés, s'analyse de la façon suivante :

(En millions d'euros)	31 mars 2008	En %	31 mars 2007	En %
Résultat de l'ensemble consolidé avant impôt sur les bénéficiaires et impôts différés	53,57		46,70	
Charge d'impôt théorique à 34,43%	18,44	34,4%	16,07	34,4%
Différences permanentes comptables et fiscales	0,46	0,9%	0,44	0,9%
Déficits fiscaux de l'exercice non activés	0,00	0,0%	0,00	0,0%
Ecart de taux d'impôt (France/France et France/étranger)	-0,22	-0,4%	-0,10	-0,2%
Economie intégration sur déficits	-0,06	-0,1%	-0,02	0,0%
Divers (dont changement taux ID)	0,21	0,3%	-0,03	-0,1%
Charge effective d'impôt	18,83	35,1%	16,36	35,0%

Les sociétés Laurent-Perrier, Champagne Laurent-Perrier, Champagne de Castellane, Laurent-Perrier Diffusion, Lemoine, Grands Vignoble de Champagne et A.S. sont membres d'un Groupe fiscalement intégré. La société Château Malakoff est entrée dans ce groupe intégré depuis le 1er avril 2004.

Les conventions signées entre la société-mère et les filiales intégrées ont retenu la méthode de la neutralité ; l'impôt dû est comptabilisé par les filiales comme si elles étaient imposées séparément, la société-mère enregistre son propre impôt et l'économie provenant de l'application du régime.

4.26. Engagements et passifs éventuels. — Engagements financiers.

Au 31 mars 2008, une fraction des dettes bancaires décrites au §4.13, correspondant à un plafond d'autorisation de 215,3 M€, fait l'objet de garanties assorties de sûretés réelles constituées exclusivement de warrants douaniers. Au 31 mars 2008, ces garanties s'élevaient à 215,3 M€ (215,6 M€ au 31 mars 2007). Dans le cadre des accords avec son pool bancaire, le Groupe s'est engagé à maintenir un ratio de couverture des frais financiers par le résultat opérationnel supérieur ou égal à 3,25 et un rapport endettement net/capitaux propres part du groupe inférieur ou égal à 2. Le non-respect des ratios précités entraîne la mise en oeuvre d'une clause de revoir non assortie d'une clause d'exigibilité anticipée.

Autres engagements :

- Des hypothèques ont été données afin de garantir les financements d'acquisitions de biens immobiliers pour un montant total de 31,8 M€.
- Des nantissements d'actions ont été consentis pour un montant total de 39 M€ et un nantissement de fonds de commerce pour un montant de 7,8 M€ afin de garantir les financements d'acquisitions ou d'augmentation de capital de sociétés.
- Certaines filiales sont engagées contractuellement auprès de divers fournisseurs pour l'achat d'une partie significative de leur approvisionnement en raisins. Ces engagements portent sur des surfaces ; dès lors, en raison des écarts pouvant affecter d'une année sur l'autre tant les rendements que les prix, la valeur de ces engagements ne peut être quantifiée avec une approximation raisonnable. Ces engagements représentent des atouts essentiels à l'activité d'une Maison de Champagne.
- Le Groupe Laurent-Perrier détient dans ses caves 34 339 hectolitres de vins des récoltes 1998, 1999, 2000, 2002, 2004, 2005 et 2007 constituant une réserve qualitative et appartenant à des viticulteurs et coopératives.
- Le nombre d'heures acquises au titre du droit individuel à la formation (DIF) s'élève au 31 mars 2008 à 27 165 heures.

4.27. Transactions avec les parties liées.

Rémunération des dirigeants. — Les charges au titre des rémunérations des membres du Conseil de Surveillance, du Directoire du Groupe et des principaux directeurs non mandataires sont les suivantes :

(En millions d'euros)	31 mars 2008	31 mars 2007
Rémunérations des membres du Conseil de Surveillance	0,32	0,31
Salaires et autres avantages à court terme	2,13	1,97
Avantages postérieurs à l'emploi- coûts des services rendus	1,47	1,20
Indemnités de fin de contrat	0,39	0,32
Paiement fondés sur des actions	0,15	0,09
Charge de l'exercice	4,46	3,89

Les salaires et autres avantages à court terme comprennent les charges sociales payées par le Groupe et les charges assises sur les salaires.

Autres transactions :

(En millions d'euros)	31 mars 2008	31 mars 2007
Honoraires versés à des sociétés ayant des dirigeants communs avec Laurent-Perrier	0,08	0,08
Intérêts versés à des membres du Conseil de Surveillance en rémunération de sommes déposées en comptes courants	0,17	0,13
Charge de l'exercice	0,25	0,20

4.28. Evénements postérieurs à la clôture. — A la date d'arrêté de ces états financiers, il n'existe aucun événement postérieur à la clôture susceptible d'avoir un effet significatif sur la situation financière du Groupe.

5. Périmètre de consolidation.

5.1. Sociétés consolidées par intégration globale :

Société	Siegel	Siren	% contrôle	% intérêt
France :				
Laurent-Perrier	32, avenue de Champagne 51150 Tours sur Marne	335 680 096	100.00	100.00
Champagne Laurent-Perrier	32, avenue de Champagne 51150 Tours sur Marne	351 306 022	100.00	100.00
Laurent-Perrier Diffusion	32, avenue de Champagne 51150 Tours sur Marne	337 180 152	100,00	100,00
Champagne LEMOINE	rue de Chigny 51500 Rilly La Montagne	335 780 011	99.80	99.80
Société AS	5-7, rue de la Brèche d'Oger 51190 Le Mesnil sur Oger	095 751 038	99.40	99.40

Grands Vignobles de Champagne	32, avenue de Champagne 51150 Tours sur Marne	379 525 389	100,00	100,00
SCA Coteaux de Courteron	32, avenue de Champagne 51150 Tours sur Marne	352 427 603	51.05	40.00
SCA Coteaux de Charmeronde	32, avenue de Champagne 51150 Tours sur Marne	389 698 622	51.14	51.14
SCA Coteaux du Barrois	32, avenue de Champagne 51150 Tours sur Marne	350 251 351	50.96	50.96
Champagne de Castellane	57, rue de Verdun 51200 EPERNAY	095 650 529	99.94	99.94
Château Malakoff SA	3, rue Malakoff 51200 EPERNAY	095 750 089	100.00	100.00
SC de CHAMOE	32, avenue de Champagne 51150 Tours sur Marne	390 025 716	100.00	100.00
SC Coteaux de la Louvière	32, avenue de Champagne 51150 Tours sur Marne	384 974 835	50,44	30,00
SCEA des Grands Monts	32, avenue de Champagne 51150 Tours sur Marne	388 367 534	51,15	30,00
SC Cuvillier	Domaine Laurent-Perrier 51150 Tours sur Marne	388 693 657	100,00	100,00
SC Dirice	32, avenue de Champagne 51150 Tours sur Marne	414 522 367	100,00	100,00
Etranger :				
Laurent-Perrier UK LTD	66/68 Chapel Street Marlow Bucks SL 7 1 DE GRANDE BRETAGNE		99.80	99.80
Laurent-Perrier US, Inc	2320 Marinship Suite 140 Sausalito California 94965 USA		100.00	100.00
Laurent-Perrier Suisse	Chemin de la Vuarpillière 35 1260 NYONS SUISSE		100.00	100.00

5.2. Participations dans les entreprises associées consolidées par mise en équivalence :

Société	Siegel	Siren	% contrôle	% intérêt
France				
SARL Pétret-Martinval	9, rue des Ecoles 51530 Chouilly	407 910 629	49.00	49.00

VI. — Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés.

(Exercice clos le 31 mars 2008).

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Laurent Perrier relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2008, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés. — Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification de nos appréciations. — En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

— Les notes 2.9 et 4.3.1 de l'annexe aux comptes consolidés exposent les approches retenues pour l'évaluation des terres à vignes en valeur de marché. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et leur correcte application, et nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations qui en résultent. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique. — Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Reims, le 29 mai 2008.

Les commissaires aux comptes :

PricewaterhouseCoopers Audit :
Christian Perrier ;

Philippe Venet et Associés :
Philippe Venet.

0808353